de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

49 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/

Version numérique interactive



Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Direction générale de la recherche et de l'innovation Service de la coordination des stratégies de l'enseignement supérieur et de la recherche Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques

Directrice de la publication Isabelle Kabla-Langlois

1 rue Descartes

75231 Paris cedex 05

Rédacteur en chef Emmanuel Weisenburger Auteurs

Feres Belghith Marc Bideault Julien Calmand Joëlle Chazal Fabienne Corre Jean-Pierre Dalous

Laurence Dauphin Catherine David Aurélie Demongeot Christophe Dixte

Odile Ferry Samuel Fouquet Zoé Friant

Laurent Fauvet

Joëlle Grille Christophe Jaggers Martine Jeljoul Aline Landreau-Mascaro

Frédéric Laurent
Françoise Laville
Béatrice Le Rhun

Isabelle Maetz

Boris Ménard Stéphane Montenache Virginie Mora

Claudette-Vincent Nisslé

Sylvaine Péan Laurent Perrain

Danielle Prouteau
Justin Quemener

Chris Roth

Marguerite Rudolf Frédérique Sachwald Marie-Laure Taillibert

Anna Testas
Fanny Thomas
Odile Wolber

Maquettiste (version papier)

Corinne Jadas

Impression Ovation

de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

Sommaire

enseignement supérieur

01		la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02		la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03		l'aide sociale aux étudiants
04	p 18	les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du
		MENESR
05		les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR
06	p 22	qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07		le baccalauréat et les bacheliers
08	p 26	les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 28	l'accès à l'enseignement supérieur
10		le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 32	les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur
12		l'apprentissage dans le supérieur
13	p 36	les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 38	la vie étudiante : la santé des étudiants
15		la vie étudiante : logement, indépendance et niveau de vie
16	p 42	parcours et réussite des étudiants entrés par les filières STS, IUT et CPGE
17	p 44	les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master
18	p 46	la formation continue dans l'enseignement supérieur
19	p 48	le niveau d'études de la population et des jeunes
20		le niveau d'études selon le milieu social
21	p 52	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
22	p 54	le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
23	p 56	reprise d'études et insertion
24	p 58	les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur
25	p 60	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

26	l'effort de recherche et développement en France
27	les dépenses intérieures de recherche et développement
28	la recherche et développement par catégorie d'entreprises
29	les dépenses de recherche des principaux organismes publics
30	le financement des activités de recherche et développement de la recherche publique
31	le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
32	le financement de la R&T par les collectivités territoriales
33	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
34	le financement et l'exécution de la R&D en France et dans les entreprises
35	les moyens humains de la recherche et développement
36	la parité dans la recherche
37	les chercheurs en entreprise
38	le doctorat et les docteurs
39	l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010
40	les Jeunes Entreprises Innovantes
41	la R&D en biotechnologie dans les entreprises
42	la R&D en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
43	la recherche en environnement
44	innovation technologique et recherche publique
45	la place de la France dans le 7° PCRDT
46	les publications scientifiques de la France
47	le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
48	la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès
	de l'Office européen des brevets
49	la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain
	des brevets

Plus de six étudiants sur dix s'estiment en bonne santé. Mais les étudiantes et les étudiants âgés ont une appréciation un peu moins positive sur leur santé. Épuisement, stress et problèmes de sommeil sont fréquents notamment dans certaines filières d'études. Enfin, 8 % des étudiants n'ont pas de mutuelle complémentaire et 13 % ont déjà renoncé à des soins pour des raisons financières.



eesr.fr/8/ES/14

es étudiants français ont une évaluation globalement positive de leur état de santé général. 63 % d'entre eux sont satisfaits ou très satisfaits de leur état de santé. Seulement 11 % ne le jugent pas ou peu satisfaisant (graphique 01). Les caractéristiques de la population étudiante contribuent à expliquer cette appréciation positive. Les étudiants constituent une population majoritairement issue des classes moyennes et supérieures, informée et jeune (avec 22 ans d'âge moyen, c'est même la plus jeune d'Europe).

Pour autant, le jugement que les étudiants portent sur leur état de santé n'est pas uniforme. Les femmes l'évaluent plus négativement que les hommes. Ainsi, 68 % des hommes s'estiment en bonne ou très bonne santé contre seulement 59 % des femmes. Il s'agit là d'une constante dans le domaine de la santé, que l'on retrouve dans la population française mais également dans tous les pays européens. Ces perceptions sexuées reflètent notamment des différences dans les modes de vie, dans le rapport au corps, à l'alimentation ou à la santé psychique. De même, l'avancée en âge et l'évolution vers l'indépendance résidentielle se traduisent par une baisse de l'évaluation positive de l'état de santé. Ainsi 58 % des étudiants âgés de 26 ans et plus s'estiment en bonne ou très bonne santé contre 66 % des étudiants de moins de 20 ans.

Si les étudiants s'estiment globalement en bonne santé, nombreux sont ceux qui déclarent éprouver des symptômes de mal-être (tableau 02). Ils déclarent fréquemment ressentir des états d'épuisement (53 %), de stress (53 %) et des problèmes de sommeil (39 %). Les emplois du temps (studieux et/ou professionnel), très variables selon les filières d'études, ne sont pas sans incidences sur la fragilité psychologique de certains étudiants. Les étudiants de CPGE sont, plus fréquemment que les autres, affectés par l'épuisement, le stress et la déprime. L'exercice d'une activité rémunérée durant l'année universitaire apparaît également source de tension. Les étudiants travaillant au moins à mi-temps et au moins 6 mois dans l'année sont plus fréquemment sujets à des problèmes de sommeil (45 %), d'épuisement (60 %) ou de stress (57 %).

Bien que la population étudiante apparaisse assez bien protégée, certains indicateurs conduisent à nuancer ce constat. 8 % de l'ensemble des étudiants sont ainsi sans mutuelle. C'est même le cas de près d'un tiers des étudiants de nationalité étrangère (pour seulement 5 % des étudiants français). De même, un peu plus d'un quart des étudiants déclarent avoir renoncé à aller voir un médecin (graphique 03). Le renoncement aux soins augmente avec l'âge des étudiants et atteint 35 % pour les 23-25 ans. C'est aussi dans cette tranche d'âge que le renoncement aux soins pour raisons financières est le plus important (58 % de ceux qui ont renoncé) (graphique 4). Ceci s'explique notamment par la position charnière qu'occupe cette tranche d'âge dans la transition vers une situation d'indépendance économigue et familiale : pour les plus jeunes, la famille joue un rôle de protection en matière de santé alors que pour les plus âgés, c'est l'indépendance économique (notamment par le travail) qui assure ce rôle.

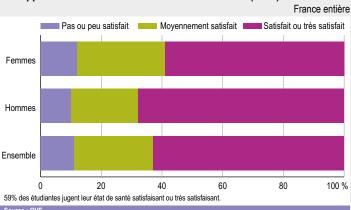
La 7º édition de l'enquête Conditions de vie des étudiants de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) a été réalisée au printemps 2013. Un étudiant sur 10 en moyenne a été invité, par courrier, à répondre à un questionnaire sur internet. Près de 41 000 étudiants v ont participé, soit un taux de réponse légèrement supérieur à 21 %. Pour garantir une meilleure représentativité, les données brutes sont pondérées en référence aux données centralisées par les services statistiques des ministères de tutelle sur les inscriptions effectives dans les établissements.

Les enquêtés représentent ainsi les 1 948 265 étudiants inscrits au cours de l'année universitaire 2012-2013 à l'université, en écoles d'ingénieurs, de commerce, de la culture ou en classes supérieures de lycées publics des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (soit 82 % de la population étudiante en France).

Source : OVE, Enquête Conditions de vie des étudiants 2013.

Champ: étudiants inscrits l'année universitaire 2012-13 en universités (France métropolitaine + DOM-COM), écoles d'ingénieurs, de commerce et de la culture et classes supérieures de lycées (CPGE et STS).

01 Appréciation des étudiants sur leur état de santé (en %)



02 Symptôme de mal-être au cours de la semaine précédent l'enquête par type de formation (en %)

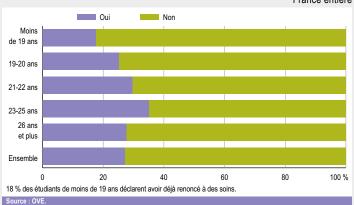
France entière

	Stress	Épuisement	Problèmes de sommeil	Déprime	Isolement	Aucune fragilité psychologique
Université (hors santé et IUT)	55	52	41	28	24	20
Santé	56	56	38	25	23	20
STS	45	54	40	23	17	21
IUT	43	50	34	21	18	26
CPGE	64	69	39	29	20	13
Ingénieurs	37	42	28	18	17	34
Commerce	51	47	39	25	23	27
Culture	60	60	42	29	23	14
Ensemble	53	53	39	26	22	21

55 % des étudiants d'université déclarent avoir ressenti du stress lors de la dernière semaine précédant la réponse à l'enquête.

03 Renoncement aux soins selon l'âge (en %)

France entière



04 Renoncement aux soins pours raisons financières selon l'âge (en %)

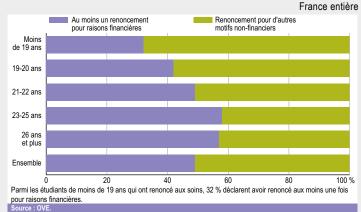




table des sigles et abréviations

ACOSS: Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

ADEME : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.

AES: [Filière] Administrative économique et sociale.
ALS: Allocation de logement à caractère social.

ANDRA: Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.

ANR: Agence nationale de la recherche.

ANRS: Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales.

APL: Aide personnalisée au logement.

ASU: Administration scolaire et universitaire.

ATER: Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.
ATSS: [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux.

AUAU: Allocation unique d'aide d'urgence.

BCS: Bourses sur critères sociaux.
BEP: Brevet d'études professionnelles.

BRGM: Bureau de recherches géologiques et minières.

BTS: Brevet de technicien supérieur.

BTS : Brevet de technicien supérieur agricole.
CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.
CBPRD : Crédits budgétaires publics de R&D.

CEA: Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.

CEPA: Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement.

Céreq: Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications.

CFA: Centre de formation d'apprentis. **CHU**: Centre hospitalier universitaire.

CIFRE: Convention industrielle de formation par la recherche.

CIR: Crédit d'impôt recherche.

CIRAD: Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.

CITE: Classification internationale type des enseignements (UNESCO).

CLCC: Centre de lutte contre cancer.

CNAF: Caisse nationale d'allocations familiales.
CNAM: Conservatoire national des arts et métiers.

CNES: Centre national d'étude spatiale.

CNRS: Centre national de la recherche scientifique.

CNU : Conseil national des universités.
COM : Collectivités d'outre-mer.

CPER : Contrat de projet État-Région.

CPES: Classe préparatoire aux études supérieures.
CPGE: Classe préparatoire aux grandes écoles.
CROUS: Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.

CSTB: Centre scientifique et technique du bâtiment.

CTRS: Centre thématique de recherche et de soin.

CUFR: Centre universitaire de formation et de recherche.

DAEU: Diplôme d'accès aux études universitaires.
DCG: Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF).

DEA: Diplôme d'études approfondies.

DEG: Droit, économie, gestion.

DERD : Dépense extérieure de recherche et développement.

DERDE : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises.

DESCF: Diplôme d'études supérieures comptables et financières.

DEPP: Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

DESS: Diplôme d'études supérieures spécialisées.
DEUG: Diplôme d'études universitaires générales.
DEUST: Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.

DGCL: Direction générale des collectivités locales.

DGESIP: Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.

DGESCO: Direction générale de l'enseignement scolaire.
DGFIP: Direction générale des finances publiques.
DGRH: Direction générale des ressources humaines.

DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation.

DIE: Dépense intérieure d'éducation.

DIEO: [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.

DIRD : Dépense intérieure de recherche et développement.
DIRDA : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations.

DIRDE: Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.

DNB: Diplôme national du brevet.

DNRD: Dépense nationale de recherche et développement.

DNRDA: Dépense nationale de recherche et développement des administrations.

DNRDE: Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.

DNTS : Diplôme national de technologie spécialisée.

DOM: Département d'outre-mer.

DRT : Diplôme de recherche technologique.

DSCG: Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

DUT : Diplôme universitaire de technologie.

ENS: École normale supérieure.

EPA: Établissement public à caractère administratif.

EPCI: Établissement public de coopération intercommunale.

EPSCP: Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

EPIC: Établissement public à caractère industriel et commercial.

EPST : Établissement public à caractère scientifique et technologique.

ES: Économique et social.

ESA: Agence spatiale européenne. ETI: Entreprises de taille intermédiaire.

ETP: Équivalent temps plein.

EUMETSAT: Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques.

FNAU: Fond national d'aide d'urgence.

FSDIE: Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

HDR: Habilitation à diriger des recherches.

HCRES: Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

IAE: Institut d'administration des entreprises.

IEP: Institut d'études politiques.

IFREMER: Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des

transports, de l'aménagement et des réseaux.

IFSI: Institut de formation en soins infirmiers.

INALCO: Institut national des langues et civilisations orientales.

INCA: Institut national du cancer.

INED: Institut national d'études démographiques.

INERIS: Institut national de l'environnement industriel et des risques.

INP: Institut national polytechnique.

INPI : Institut national de la propriété intellectuelle. INRA: Institut national de la recherche agronomique. INRIA: Institut national de recherche en informatique et en automatique.

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques.

INSERM: Institut national de la santé et de la recherche médicale.

IPEV : Institut polaire français Paul Émile Victor. IRD : Institut de recherche pour le développement. IRSN : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

IRSTEA: Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

ITER: International Thermonuclear Experimental Reactor.

ITRF: Ingénieurs techniques de recherche et formation.

IUFM: Institut universitaire de formation des maîtres. IUP : Institut universitaire professionnalisé.

IUT : Institut universitaire de technologie.

JEI: Jeune entreprise innovante.

ISBL: Institution sans but lucratif.

L: Littéraire.

LEBM: Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.

LFI: loi de finance initiale. LLA: Lettres, langues, arts. LMD: Licence, master, doctorat.

LNE : Laboratoire national de métrologie et d'essais.

LOLF: Loi organique relative aux lois de finances.

LP: Licence professionnelle.

LRU : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

M1: Master première année. M2 : Master deuxième année.

table des sigles et abréviations

MAAF : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de

la forêt

MBA: Master of business and administration.

MCF : Maître de conférences. Md€ : Milliard d'euros.

M€: Million d'euros.

MEDDE : Ministère de l'écologie, du Développement durable

et de l'Énergie.

MENESR : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

MIC: Micro-entreprise(s)

MIRES: Mission interministérielle recherche et enseignement

supérieur.

MSG: Maîtrise de sciences de gestion.

MST: Maîtrise de sciences et techniques.

NABS: Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des

budgets et des programmes scientifiques. NAF: Nomenclature d'activités française.

nd : non disponible.ns : non significatif.

OCDE : Organisation de coopération et de développement

économiques.

OEB: Office européen des brevets.

ONERA: Office national d'études et de recherches

aérospatiales.

OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé.
 OST : Observatoire des sciences et techniques.

OVE: Observatoire de la vie étudiante. **PACA**: Provence-Alpes-Côte d'Azur.

PACES: Première année commune aux études de santé.

PCEM: Premier cycle des études médicales.

PCRDT : Programme-cadre de recherche et développement technologique.

PCS: Professions et catégories sociales.

PME: Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s).

PMI: Petite(s) et moyenne(s) industrie(s).

PIA: Programme Investissements d'avenir.

PIB : Produit intérieur brut.
PR : Professeur des universités.

PREDIT : programme interministériel de recherche et

d'innovation dans les transports terrestre.

PRES : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.

R&D: Recherche et développement.

R&T: Recherche, développement et transfert de technologie. **RNCP**: Répertoire national des certifications professionnelles.

RTRA: Réseaux thématiques de recherche avancée.

S: Scientifique.

SHS: Sciences humaines et sociales.

SIES: [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques.

SISE: Système d'information pour le suivi des étudiants. ST2S: Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS).

STAPS: Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

STG: Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).

STI: Sciences et technologies industrielles.

STIC: Sciences et technologies de l'information et de la communication.

STS: Section de techniciens supérieurs.

STS [Disciplines]: Sciences-Technologies-Santé.

STT: Sciences et technologies tertiaires.

TOM: Territoire d'outre-mer. **UE**: Union européenne.

URSSAF: Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.

UT : Université de technologie.

USPTO: United States Patent and Trademark Office.

VAE : Validation des acquis de l'expérience.

\$PPA: Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- · Chiffres clés :
- · Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/











L'Atlas régional des effectifs étudiants 2013-2014

L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, juin 2015

Site internet dédié en web adaptatif

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 13 ans de données
- Accès à la plateforme open data du MENESR

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/



La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API.

Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 13 ans,

les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 8° programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.







> Vous recherchez une publication du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sur l'Enseignement supérieur et la Recherche

sur internet publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Courriel contact.eesr@recherche.gouv.fr



L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 49 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.





Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques 1. rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05 16€

ISSN 1962-2546 Dépôt légal 2º trimestre 2015 ISBN 978-2-11-139428-5

